

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 mars 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 19 mars 2012**

**2012 V. 17G** Vœu relatif au Centre de Santé du Moulinet.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Considérant que les vœux adoptés au Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement et au Conseil de Paris d'octobre 2011 ont alerté sur la gravité des menaces de fermeture des activités du Centre de Santé du Moulinet de l'UTMIF, tant pour tous les usagers que pour les personnels, et demandé l'intervention du mouvement mutualiste, de l'Etat (ARS), de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France ;

Considérant qu'en dépit de ces vœux, de pétitions, délégations et d'une manifestation, l'UTMIF a engagé, ces dernières semaines, les licenciements et la fermeture des activités de la grande majorité des spécialités ;

Sur la proposition de Mme Emmanuelle BECKER, du Groupe Communiste et des élus du Parti de Gauche,

#### **Emet le vœu :**

Que M. le Maire de Paris réunisse en urgence une table ronde avec la participation des responsables mutualistes, de l'ARS, de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France, afin de déterminer les moyens nécessaires à la poursuite de toutes les activités du Centre de Santé du Moulinet.